

Fab-uleuse FAB-A

Un exemple de coopérative d'habitation

Le secteur immobilier actuel est une monoculture qui a peu de considération pour les besoins, les envies, les différences de ses habitants et encore moins pour l'écologie. Son unique objectif : l'argent. Il existe pourtant des alternatives à ce système. La coopérative d'habitation en est une, à l'exemple de FAB-A à Bienne.

Avoir un chez-soi est un droit fondamental. Cependant, la spéculation immobilière rend ce droit de moins en moins accessible à tous. Les prix vont grimper, vous l'aurez constaté, même quand les taux d'intérêts hypothécaires sont à la baisse. La coopérative d'habitation représente une bonne solution car elle sort les objets immobiliers de la spirale spéculative.

Les coopératives fonctionnent sur le mode de la démocratie directe. Ce sont les locataires qui décident ensemble du montant des loyers, basé sur les coûts réels d'amortissement et d'entretien du bâtiment. Ceux-ci ont donc tendance à baisser avec le temps et sont en moyenne 20% moins chers que dans les autres locatifs. Les coopérateurs ont en outre l'avantage de ne pas pouvoir se faire mettre à la porte ou de ne pas se voir imposer des travaux comme dans le cas d'une location d'appartement normale.

Des locataires engagés – un sentiment d'appartenance

Si vous visitez des coopératives d'habitation, vous serez frappés par leurs différences. Créées et gérées de manière participative, elles sont le miroir de la somme de leurs habitants. Ainsi chaque projet est unique de par son histoire, ses statuts, son esprit. Il y a autant d'alternatives qu'il y a de projets : les coopératives pour les vieux, les écolos, les beaufs, les riches, les sans voitures, les artistes, les mères seules, les bobos ou les coopératives qui mélangent les styles. De ce mode de fonctionnement autogéré découle une identification au lieu d'habitat et un fort sentiment d'appartenance.

Pendant les quatre années qui ont précédé leur emménagement en 2014, les habitants de la coopérative FAB-A à Bienne se sont réunis de nombreuses fois pour définir ensemble l'endroit, le type d'habitation, le mode de vie et ainsi de suite, jusqu'aux catelles de la salle de bain. Ceci a commencé par des questions fondamentales : quelle est votre vision de l'habitat ? Quelles « évidences » le sont-elles vraiment ? Une cave est-elle nécessaire ? Suis-je capable de renoncer à ma voiture ? Est-ce possible de ne chauffer qu'à l'énergie solaire ? 30 m² de surface habitable par



personne, est-ce suffisant ? Puis-je m'imaginer cuisiner régulièrement avec mes voisins ?

Photo : © www.ph7.info - Stefan Hofmann
Dîner entre voisins
dans la ruelle de la fabrique 1 à Bienne

Partage et échange de biens, de services et de savoir

Le mode de fonctionnement coopératif permet d'élargir son champ de vision au-delà de son propre appartement. L'aménagement d'espaces communs rend possible une vie faite de partage et d'échange, tout en préservant sa sphère privée. Du luxe privé, on passe au luxe partagé. Du matériel de jardinage au trampoline géant en passant par le hot-pot ou les appareils électroménagers, tout se partage, se prête et s'échange. Un style de vie non seulement économique mais qui évite à long terme bon nombre de déchets.

L'échange ne s'arrête pas aux objets mais s'étend aux services et au savoir. Les habitants de FAB-A ont choisi de s'entraider, chacun selon ses capacités et son temps disponible, soit pour garder les enfants, pour coudre un rideau, pour la traduction d'un texte, la réparation de chaussures ou encore pour soutenir une cause. Dans l'échange quotidien, ses habitants apprennent énormément les uns des autres. Un terreau fertile pour faire naître de nouvelles idées, de nouveaux intérêts, de nouveaux projets.

Emmanuelle Houlmann
www.fab-a.ch